

L'ACTION EXTÉRIEURE
DU JAPON
DANS LE MONDE
DE L'APRÈS-GUERRE FROIDE

IL Y A UNE PLAISANTERIE EN VOGUE aujourd'hui parmi les étudiants de Tokyo. Lorsqu'on leur demande quelle vision ils ont du Japon dans le monde, ils répondent que c'est un gros distributeur de billets dont le numéro secret est 5931 : « international » est le mot magique qui fait sortir l'argent¹. Cette dérision plutôt sinistre reflète malheureusement bien le sentiment amer que les Japonais peuvent avoir de la politique internationale de leur pays, qui n'a ni conception claire de ce qu'il veut faire dans le monde ni volonté politique d'agir.

105

Cette déception n'est pas sans fondement, même quand il s'agit des contributions dont le Japon pourrait tirer fierté, comme l'aide publique au développement. Il est certain que, pour le gouvernement japonais, elle représente un atout important sur la scène mondiale. En cinq ans, entre 1987 et 1992, il a déboursé pas moins de 50 milliards de dollars. Il s'apprête à déboursé 75 milliards de plus pour la période 1993-1997. Ces sommes font du Japon le premier dispensateur d'aide publique au développement dans le monde. Mais cet argent est distribué sans que l'opinion soit véritablement informée ni consentante – sinon par défaut – et sans véritable objectif politique, mis à part le renforcement des positions économiques japonaises. En même temps, même dans les pays qui la reçoivent, notre aide fait souvent l'objet de critiques qui ont été explicitées dans nombre d'ouvrages².

La guerre du Golfe a fourni l'exemple le plus frappant de l'incon-

1. En japonais, le mot qui signifie « international » (*kokusai*) se prononce à peu près comme la succession des chiffres cinq-neuf-trois-un : *go-ku-san-i(chi)* [J.-M. Bouissou].

2. Le lecteur peut se reporter à mon article : « Japan's ODA and maldevelopment in Thailand », *ISSCU Occasional Papers*, n° 2, Chuo University, Institute of Social Sciences, mars 1994.

sistance internationale du Japon. Sous la pression des États-Unis, le Japon l'a financée pour un total de 13 milliards de dollars. On raconte que notre Premier ministre de l'époque, M. Kaifu, a été directement appelé au téléphone par le président américain George Bush, et qu'il lui aurait immédiatement donné son accord pour payer. Vraie ou fausse, cette anecdote a valu au chef du gouvernement le sobriquet peu flatteur de « Bush-phone » (*push-phone*). Mais son obéissance aux *desiderata* de Washington n'a pas empêché que le Japon soit sévèrement critiqué par les États-Unis sous prétexte qu'il n'avait rien fait d'autre que sortir de l'argent, alors qu'ils avaient, eux, versé le sang de leurs jeunes soldats pour rétablir l'ordre international. C'est le comportement et les capacités de notre jeunesse qui se sont trouvés mis en cause.

106 Cet événement plutôt humiliant a mis le sujet de la « contribution internationale » au centre du débat politique japonais, dont il est devenu un enjeu majeur. Tous les partis politiques de droite comme de gauche et la majorité de l'opinion acceptent aujourd'hui le principe que le Japon doit contribuer non seulement financièrement, mais également en envoyant des hommes si cela s'avère nécessaire. Mais cette contribution en hommes divise la nation : doit-elle, ou ne doit-elle pas, prendre une forme militaire ? La controverse sur ce thème n'est pas anecdotique. C'est un conflit politique majeur touchant le devenir du pays : le rôle qu'il choisira de jouer en usant de sa puissance économique et la conception qu'il a de lui-même en tant que nation qui doit contribuer à la stabilisation de l'ordre mondial dans la période de l'après-guerre froide.

Cet article se propose d'analyser ces discussions sur la « contribution internationale », qui est un des enjeux majeurs du débat politique actuel, et de décrire les choix possibles pour l'action extérieure du Japon dans les années à venir.

LA THÉORIE DE LA STABILISATION DE L'HÉGÉMONIE ET L'IMAGE DU JAPON COMME « ÉTAT ANORMAL »

Il faut d'abord souligner un point fondamental. Toutes les élites – depuis les hauts fonctionnaires jusqu'aux journalistes, en passant par les politologues spécialistes des problèmes internationaux qui ont une influence sur la conduite du gouvernement et peuplent les *think tanks* et instituts de recherche semi-officiels – ont en commun la même image de l'ordre du monde. Celle-ci se fonde sur la théorie plutôt simpliste de la stabilisation de l'hégémonie. Appliquée au niveau international, elle se résume plus ou moins à considérer que la stabilité de l'ordre inter-

national ne peut être maintenue que grâce au *leadership* d'un grand pays possédant la suprématie économique et militaire. Les thèses développées par Paul Kennedy, dans *Rise and Fall of the Great Powers*, sont très largement répandues parmi les élites japonaises, et la théorie politique du réalisme à l'américaine est toujours acceptée sans aucun examen critique. Les exemples de la *Pax Britannica* du XIX^e siècle et de la *Pax Americana* qui lui a succédé fournissent à cette vision des choses des fondements historiques tout trouvés – même si on peut probablement considérer que ni la Grande-Bretagne ni les États-Unis ne cherchaient sciemment à devenir des puissances hégémoniques, mais qu'ils ont été conduits à jouer *de facto* ce rôle du fait du développement de leurs moyens économiques et militaires.

Le problème est que cette théorie dépeint le Japon comme un pays « anormal » au regard de l'Histoire, puisqu'il a les moyens de jouer le rôle d'un État hégémonique, du moins à une certaine échelle, mais qu'il est très loin de l'assumer. Et c'est précisément en parlant de le « normaliser » que les élites du pouvoir cherchent à le rendre apte à jouer le rôle d'une grande puissance de plein exercice sur la scène internationale.

107

LA RÉALITÉ DU JAPON : PUISSANCE ÉCONOMIQUE, IMPOTENCE POLITIQUE ET DÉPENDANCE MILITAIRE

On dit souvent du Japon qu'il est « une puissance économique de premier ordre, mais une puissance politique de troisième ordre ». Le premier point est évident quand on considère la croissance qu'il a connue dans les quarante-huit ans qui ont suivi la défaite de 1945. Pour avoir moi-même connu l'état misérable du Japon après la défaite, j'atteste que c'est littéralement un miracle.

Comme chacun sait, si le PNB américain représente encore un bon quart du total mondial et reste supérieur à celui du Japon (16 % du total mondial) d'environ 90 %, le PNB par habitant du Japon exprimé en dollars est supérieur d'environ 10 % à celui des États-Unis. Et chacun sait aussi que le Japon est le premier prêteur du monde, avec quelque 300 milliards de dollars de créances sur l'étranger, alors que les États-Unis doivent à l'extérieur plus de deux fois cette somme. En fait, en schématisant, on peut dire que c'est en bonne partie le Japon qui finance le déficit budgétaire et celui des échanges commerciaux des États-Unis en y exportant ses capitaux. Et sa prospérité est assise sur une haute technologie qui lui assure une position très solide en matière de productivité. Avec plus de 220 000 robots industriels, il possède pas loin de

la moitié du parc mondial ; 40 % des moyens de production de semi-conducteurs sont au Japon, et 30 % pour l'informatique en général.

Au regard de ces performances, il est un fait que personne ne conteste : le Japon est un pays de troisième zone sur le plan politique. Ce n'est pas seulement parce que la politique japonaise est corrompue et sujette aux scandales à répétition, ni parce qu'aucun Européen ne sait jamais qui est notre Premier ministre qu'on peut dire cela, mais plus profondément pour des raisons intrinsèques et structurelles qui l'empêchent d'avoir aucun projet touchant à l'ordre mondial et de jouer un rôle propre dans la vie politique internationale.

108 Après sa défaite de 1945, le Japon s'est défini comme « un pays membre du camp occidental » et s'est toujours aligné sur la politique américaine. Même si le Japon prétend aujourd'hui avoir remplacé l'axe nippo-américain par l'« axe-ONU », la manière dont il y vote reflète toujours sa fidélité à Washington. De temps à autre, le Japon proclame bien qu'il est « membre de l'Asie », mais même là il ne sort pas vraiment du cadre politique tracé pour l'Asie par les États-Unis. Un exemple récent le confirme clairement : quand le Dr Mahathir, Premier ministre de Malaisie, a lancé l'idée d'une zone économique d'Asie de l'Est excluant les États-Unis et les puissances blanches du Pacifique, notre chef de gouvernement, Kiichi Miyazawa, l'a d'abord accueillie avec intérêt ; mais, après avoir constaté l'opposition ferme des États-Unis, il a vivement changé son fusil d'épaule. A ce propos, il n'est pas excessif de dire que les élites au pouvoir avant la guerre étaient bien plus autonomes et savaient réellement concevoir des projets – quoi qu'on puisse en penser par ailleurs. Et il est vrai que notre impotence politique, au regard de notre puissance économique, fait de nous une nation exceptionnelle au regard de l'Histoire.

Pour ce qui est du domaine militaire, le budget de nos forces armées correspond à peu près à celui de la France et se place en théorie au sixième rang mondial – encore que, selon les méthodes adoptées pour comptabiliser les dépenses militaires et en fonction de la hausse du yen, il puisse être estimé comme le deuxième du monde. Ce qui est sûr, c'est que le Japon est déjà une grande puissance militaire en termes budgétaires, même si rapporté au PNB ses dépenses restent très inférieures à la norme des pays avancés. Mais le plus important n'est pas là. Ce qui compte, c'est que la puissance militaire du Japon ne peut absolument pas lui conférer une influence politique dans la société internationale à cause de trois contraintes.

La plus connue est la contrainte constitutionnelle imposée par l'article 9, qui lui interdit en principe de posséder aucune puissance militaire propre. Elle n'a pas empêché les gouvernements conservateurs successifs de créer et de renforcer constamment les Forces d'autodéfense en faisant prévaloir une interprétation toujours plus large de la Constitution sans même avoir besoin de la réviser. Néanmoins, ils n'ont jamais pu trouver de justification pour la possession d'armements offensifs de type porte-avions, bombardiers à long rayon d'action ou missiles balistiques (et encore moins nucléaires), ni pour l'expédition de troupes à l'étranger. Même après le vote de la loi PKO (*Peace Keeping Operations*) en 1992, qui autorise l'envoi de soldats japonais à l'étranger dans le cadre des missions de l'ONU, les forces envoyées au Cambodge se sont limitées strictement à une mission de soutien logistique et à des tâches comme la remise en état du réseau routier.

109

Deuxièmement, sous le régime du traité de Sécurité nippo-américain, les Forces d'autodéfense sont en rapport très étroit avec l'armée américaine basée au Japon et sont positionnées dans le cadre de la stratégie des États-Unis en Extrême-Orient. Autrement dit, elles sont en situation de dépendance vis-à-vis des États-Unis. On peut d'ailleurs considérer que cette situation sert à freiner une remilitarisation significative au Japon. C'est ce qu'exprime la plaisanterie courante selon laquelle les États-Unis peuvent à tout moment réoccuper l'archipel...

Enfin, une troisième contrainte est imposée de l'extérieur par la Chine, les deux Corées et les pays du Sud-Est asiatique qui se méfient par principe de toute remilitarisation significative du Japon. Cette contrainte pèse d'autant plus lourd que le développement économique remarquable des pays de l'ASEAN, qui commence à se traduire en termes politiques, et aujourd'hui la croissance économique phénoménale de la Chine ne permettent plus au Japon d'envisager de regagner une position hégémonique dans cette zone.

LES DIFFÉRENTES PROPOSITIONS POUR LE RÔLE INTERNATIONAL DU JAPON

La crise et la guerre du Golfe ont mis en lumière de manière dramatique ces caractéristiques du Japon « géant économique, nain politique et militairement dépendant ». Politiquement, le Japon s'est aligné sur les États-Unis, bien que l'opinion et les élites aient été à l'origine très hostiles à l'idée de faire la guerre. Militairement, les velléités du gouvernement d'envoyer des troupes des Forces d'auto-

défense pour fournir un soutien logistique à la force multinationale n'ont débouché sur rien. Enfin, malgré son ampleur, la contribution financière n'a pas évité à Tokyo les critiques cinglantes de ses partenaires occidentaux. Nos élites – mais aussi dans une certaine mesure la nation tout entière – ont eu le sentiment d'un échec profond, tant l'inaction et le désintérêt du Japon faisaient contraste avec le *leadership* étalé par les États-Unis. Elles ont commencé à stigmatiser toute la posture adoptée par le Japon depuis la guerre en matière internationale avec des expressions comme « la recherche de la prospérité et de la paix pour un seul pays », soulignant que non seulement le Japon ne s'impliquait pas activement, mais qu'il n'était même pas en mesure de le faire – ni politiquement, faute de consensus, ni légalement à cause de sa Constitution, ni matériellement faute d'un outil militaire adapté. C'est ainsi qu'a été lancé le débat sur le rôle du Japon et la nature de sa contribution internationale, à propos duquel les positions se sont polarisées en trois écoles.

La première est le néo-nationalisme inspiré par la théorie classique de l'hégémonie. C'est la position de ceux qui cherchent à rendre la puissance japonaise « normale » au regard de l'Histoire en élevant son statut diplomatico-militaire au niveau de ses capacités économiques. Ils considèrent que la politique internationale depuis la fin de la guerre froide est caractérisée par une rivalité croissante entre les États-Unis, l'Europe et le Japon, qui va obliger ce dernier à acquérir son autonomie vis-à-vis des États-Unis, qu'il le veuille ou non. Vu sous cet angle, il est naturel de penser que le Japon doit désormais être en mesure d'assumer toutes les responsabilités internationales, y compris sur le plan militaire s'il le faut. Cette vision selon laquelle le Japon doit se transformer en « État normal », pleinement souverain et autonome sur tous les plans, est incarnée aujourd'hui par Ichirô Ozawa, ancien secrétaire général du PLD et fondateur du Parti du Renouveau, qui est l'homme clé de la recomposition politique en cours. Selon lui, dans le contexte de la coopération internationale, l'envoi des troupes des Forces d'autodéfense et leur participation éventuelle à des actions militaires ayant pour but de maintenir et rétablir la paix internationale ne vont pas à l'encontre de l'article 9 de la Constitution. Il est donc possible de concevoir la participation de soldats japonais aux forces armées de l'ONU ou à une force multinationale comme celle de la guerre du Golfe. Cette position est partagée plus ou moins ouvertement par nombre des politiciens du PLD, qui reste le parti le plus important. Elle s'exprime avec des nuances notables entre M. Ozawa et, par exemple, Shintaro Ishihara, dont

Le Japon sans complexes ne doit pas craindre de confronter résolument l'hégémonie américaine.

Comparée à cette approche, la deuxième apparaît beaucoup moins ambitieuse, car elle présuppose d'admettre la position hégémonique des États-Unis et de coopérer avec eux. Cela signifie, en fait, de maintenir le *statu quo* des relations nippo-américaines. C'est certainement la voie la plus facile à suivre pour les politiciens de tous bords et pour l'opinion...

Quant à la troisième, on pourrait la qualifier d'idéaliste. Héritière de la tradition pacifiste et neutraliste de la gauche japonaise, elle se fonde sur une critique radicale de la notion classique d'hégémonie qui commande les visions précédentes. Dans cette approche, la guerre pourrait être mise hors la loi internationale, les arsenaux nucléaires être démantelés, l'émancipation politique du tiers monde et l'émergence d'une société mondiale multiculturelle devenir l'objectif commun. Cette approche n'est pas nécessairement si irréaliste qu'il y paraît, car l'Histoire s'écarte désormais du schéma où l'ordre international était structuré « en amont » par les détenteurs de la puissance diplomatico-militaire ; il tend à se stabiliser « en aval » par la démocratisation de chaque région. Les problèmes mondiaux les plus pressants sont l'écart entre nations riches et nations misérables, le non-respect des droits de l'homme dans les pays en développement et la destruction de l'environnement. Les moyens militaires ne sont pas les plus essentiels pour éliminer ces dangers gros de conflits. Le Japon peut donc travailler à « partager le développement et la paix » sans qu'on le critique pour ne pas apporter de contribution militaire.

111

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'APRÈS-GUERRE FROIDE EN ASIE ORIENTALE

Parmi ces trois approches, laquelle est la plus réaliste ? La réponse dépend évidemment des caractéristiques de la nouvelle scène politique mondiale et, surtout, pour ce qui concerne le Japon, de ce qui se passe en Asie de l'Est.

Il est malheureusement évident que la fin de la guerre froide ne signifie pas la paix. Sans doute, les pays d'Europe de l'Ouest ne risquent plus la guerre atomique, et ceux d'Europe centrale ont retrouvé la liberté : ils ont bien reçu des « dividendes de la paix ». Mais comme on

l'a vu dans le Golfe et comme le voit l'ex-Yougoslavie, les conflits nationalistes ou religieux y flambent. La crise économique de la Russie, qui reste une puissance militaire redoutable, et la contre-attaque des conservateurs et des chauvinistes qui s'ensuit peuvent avoir des conséquences redoutables. Et le fossé se creuse toujours plus profond entre les nouvelles économies industrielles d'Asie, qui ont su se mettre sur la voie du développement économique, et la « zone de désespoir » que forment désormais ces pays d'Afrique, comme la Somalie ou l'Angola, qui comptent de moins en moins en tant qu'objets stratégiquement intéressants depuis la fin des rivalités Est-Ouest et semblent promis à l'effondrement de l'État et au chaos.

112 Schématiquement, on pourrait peindre le monde d'après-guerre froide comme suit. Sur le plan militaire, si la possibilité d'une guerre mondiale disparaît, les conflits régionaux délimités peuvent se multiplier plutôt plus librement qu'avant. Sur le plan politique, si la démocratie tend globalement à avancer et à s'approfondir, toutes les grandes puissances (États-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie) s'en servent pour légitimer des alliances et des interventions menées au nom de la « remise en fonctionnement » du Conseil de sécurité de l'ONU, pour « protéger les droits de l'homme » et « rétablir l'ordre international » ; ce qui ne manquera pas de provoquer réactions et contre-attaques. Sur le plan économique, nonobstant l'élargissement des interdépendances et l'intégration du marché mondial, le conflit s'intensifie entre les acteurs pour exploiter leurs avantages comparatifs. Sur le plan culturel, l'intensification des échanges de personnes, de biens et d'informations développe une « culture commune mondiale » – mais c'est bien pour cette raison que le nationalisme revit comme moyen d'identité. On peut ainsi concevoir le monde de l'après-guerre froide comme une structure multipolaire dans laquelle sont à l'œuvre en même temps, et non sans conflit, les deux logiques divergentes de l'intégration et de la diversification.

En Asie de l'Est, la situation est particulièrement conflictuelle. Qu'il s'agisse des hostilités qui n'en finissent pas au Cambodge malgré l'intervention de l'ONU, de la menace nucléaire brandie par une Corée du Nord isolée en perte économique, du conflit territorial sino-vietnamien sur les îles de la mer de Chine du Sud, de la course aux armements entre Pékin et Taïpeh et de la braderie de matériel militaire européen dans toute la région, et du problème du devenir de Hong Kong après sa rétrocession à la Chine, la situation peut apparaître inquiétante malgré le développement que connaissent tous ces pays.

Dans ce contexte, le comportement diplomatique du Japon et la contribution qu'il pourra apporter pour la paix sont commandés par les perspectives suivantes. D'un côté, le conflit techno-économique avec les États-Unis va sûrement s'intensifier. De l'autre, la possibilité de « prospérer » avec l'Asie grâce aux investissements, à l'accroissement des échanges commerciaux, aux transferts de technologie et à l'aide publique au développement sera de plus en plus tangible. Mais la méfiance de ses voisins vis-à-vis du Japon, et particulièrement de toute remilitarisation, maintiendra chez eux une demande pour la présence militaire américaine dans la région.

OÙ EST LE RÉALISME ?

Compte tenu de ce contexte global et régional, laquelle des trois approches serait donc la plus réaliste pour définir le futur rôle international du Japon ?

113

Si l'accroissement de la conflictualité apparaît comme une caractéristique essentielle de l'après-guerre froide, et si certaines régions y sont menacées de chaos total avec destruction de l'État et effondrement économique, l'approche qui se fonde sur la théorie classique de stabilisation de l'hégémonie aurait incontestablement une certaine valeur réaliste. Mais une remarque essentielle s'impose à qui veut l'appliquer à la lettre. Dans ce monde d'après la fin des blocs, qu'un seul État prétende à l'hégémonie ou qu'elle soit exercée en quelque sorte conjointement par ce groupe des États qui sont capables de mener à bien une intervention militaire « pour les droits de l'homme », le facteur économique joue un rôle déterminant – non seulement comme base de la force armée, mais surtout parce que l'usage de celle-ci ne peut plus guère mener à quelque stabilisation que ce soit, même à petite échelle, comme on l'a bien vu en Somalie, s'il ne s'accompagne pas de développement. L'État hégémonique d'aujourd'hui, s'il peut en exister encore un, doit être en mesure de répondre à cette exigence de développement autant que de mener des expéditions militaires. Si l'on considère que cela fait aujourd'hui du Japon le type même de l'État à vocation hégémonique pour le futur, la première approche peut sembler valable. Si l'on considère que ce sont toujours les États-Unis et que le Japon doit les soutenir, on choisira la deuxième.

Mais, en dépit des apparences, il ne faudrait pas perdre de vue que la première approche n'est absolument pas réaliste d'un point de vue concret, en raison de l'hostilité envers tout effort japonais de réarme-

ment à grande échelle, non seulement en Asie, mais aussi aux États-Unis. De plus, l'opposition sera extrêmement forte à l'intérieur. La mentalité des Japonais d'après-guerre est essentiellement caractérisée par le pacifisme et une véritable allergie à l'égard de tout effort militaire trop visible. A cet égard, si l'œuvre littéraire de Mishima jouit d'une popularité incontestable chez beaucoup de Japonais, c'est grâce à son caractère esthétique ou romantique, mais cela n'a rien à voir avec les théories militaro-politiques extrêmes de leur célèbre auteur, qui sont très éloignées du sentiment et du sens commun des Japonais. Il y a donc des oppositions externes et internes à toute remilitarisation significative de la puissance japonaise, qui constituent un obstacle insurmontable à sa « normalisation » sous l'aspect d'un État hégémonique classique.

114 La deuxième approche est sans doute celle adoptée par la majorité actuelle du monde politique. C'est assurément la plus commode à mettre en œuvre. Mais est-elle la plus opératoire dans le monde de l'après-guerre froide ? Il est impératif de comprendre, nous semble-t-il, qu'aujourd'hui c'est bien le conflit économique nippo-américain qui est l'objet le plus sérieux de la politique internationale. Sous la présidence de Clinton, la politique américaine à l'égard du Japon apparaît plus dure que jamais, et va sans doute se durcir encore. Pendant que le Japon tergiverse à propos du soutien pour la Russie à cause du contentieux territorial des îles Kouriles, Washington va mettre de plus en plus de pression sur lui pour qu'il contribue à la stabilisation de l'ordre mondial selon les vues américaines. Si cela se passe ainsi, on verra resurgir le nationalisme chez nous. Le résultat sera l'aggravation des frictions nippo-américaines. Ainsi, la seconde approche semble désormais minée de l'intérieur par un conflit inévitablement croissant avec le partenaire privilégié, et c'est tout le bien-fondé du choix international fait par les conservateurs majoritaires depuis la guerre qui est remis en cause.

De plus, les États-Unis n'ont plus la capacité économique d'exercer une hégémonie qui réponde aux besoins du monde d'aujourd'hui. D'ailleurs, les pays d'Europe ne les considèrent plus comme hégémoniques. Depuis 1993, afin d'établir le marché unique et d'avancer le processus d'intégration prévu par le traité de Maastricht, ils prennent de plus en plus d'autonomie face aux États-Unis. En résumé, la *pax consortis* économique autour du triangle États-Unis/Europe/Japon et la paix diplomatique-militaire gérée conjointement par les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Russie sont déjà établies. C'est bien le quatuor qui est en charge de l'ordre international. Il n'y a rien qui

ressemble à une *Pax Americana* dans cet équilibre, et toute politique extérieure fondée seulement sur l'idée qu'il faut soutenir les États-Unis parce qu'ils ont une capacité hégémonique semble donc à très courte vue.

La troisième approche semble extrêmement peu réaliste *a priori*. Pourtant, si on considère que la forme classique de l'hégémonie ne répond plus aux exigences du monde de l'après-guerre froide et que, comme nous l'avons suggéré, la restructuration de l'ordre mondial est destinée à s'opérer « en aval », et si l'on admet que les deux autres approches sont également « irréalistes » au regard des conditions qui prévalent au Japon et en Asie et du devenir prévisible de la relation nippo-américaine, alors on conviendra qu'elle mérite au moins d'être sérieusement envisagée. Et aucun pays n'est mieux placé que le Japon pour au moins s'y essayer. Dans cette optique, le problème de savoir si la contribution du Japon à l'ordre international doit ou ne doit pas être militaire apparaît comme un faux problème. Le vrai problème est celui de la finalité de la contribution financière qu'il apporte, y compris celle de son aide publique au développement, et de ses effets. Car si elle ne vise qu'à aider la pénétration des entreprises japonaises dans le monde et aboutit à détruire l'environnement ou à conforter des régimes qui ne respectent pas les droits de l'homme – selon les critiques qui lui sont adressées par de nombreuses ONG –, alors l'aide publique au développement elle-même doit être remise en cause. C'est à ce prix que le Japon pourra devenir une véritable « puissance civile d'un type nouveau », en rupture avec la théorie classique de l'hégémonie.

115

La période de confusion qui fait suite depuis juillet 1993 à l'effondrement du *système de 1955* a provoqué les reclassements les plus étonnants. Le PLD et le PSDJ défendaient les positions les plus inconciliables à propos des Forces d'autodéfense et du traité de Sécurité, et maintenant ils gouvernent ensemble depuis juin 1994. Mais quoi qu'il puisse en sortir, tous les partis resteront obligés de se déterminer, pour ce qui concerne le rôle international du Japon, en fonction des trois grandes approches que nous avons discutées, dont les avatars de la politique intérieure ne remettent pas en cause la validité.

RÉFÉRENCES

Cet article doit beaucoup à la réflexion de Kazuo Shibasaki : « Les tâches internationales du Japon, grande puissance économique », dans *La Société japonaise moderne*, vol. 7 : *Internationalisation*, édité par l'Institut des sciences sociales de l'université de Tokyo, 1992 (en japonais).

Voir aussi, en français, mon article : « La perception japonaise des relations extérieures », *Pouvoirs*, n° 35, PUF, 1985.

R É S U M É

Le débat sur le rôle international que le Japon doit jouer, initié par l'humiliation subie à l'occasion de la crise du Golfe, est aujourd'hui au centre du débat politique. Il oppose ceux qui veulent faire du Japon un « État normal » capable d'exercer dans l'avenir une hégémonie de type classique, y compris au plan militaire, à ceux qui préfèrent le statu quo de la relation avec la superpuissance américaine. Une troisième école de pensée rejette radicalement le concept classique d'hégémonie et préconise que le Japon s'affirme comme une « puissance civile » d'un type nouveau. Ce n'est pas forcément la moins réaliste...